

Le cas du mot « plus »

► « Plus » est une négation

Il existe alors deux prononciations

- [ply], est dans ce cas la réalisation la plus fréquente. Elle constitue la norme de manière à éviter toute ambiguïté avec le mot « plus » voulant dire « davantage ».

Exemple :

Je n'en veux plus (= j'en ai assez) [ply]

Ceci est particulièrement nécessaire puisque, en langue courante ou familière, il y a disparition de la première partie de la négation.

Exemple :

J'en veux plus [jǎvæply] (j'en ai assez) est différent de

J'en veux plus [jǎvæplys] (j'en veux davantage).

- [ply], ou [plyz]

Après la négation « plus », on peut faire une liaison (bien qu'elle soit facultative). On entend alors [plyz]

Exemples :

Il n'habite plus ici [ilnabitplyzisi]

Il n'a plus aucun ami [ilnaplyokēnami]

► « Plus » signifie davantage, est utilisé dans le comparatif ou le superlatif

Il y a trois prononciations possibles : [ply], [plys], [plyz]

- [plys]

C'est la plus fréquente. Cette prononciation concerne surtout l'adjectif « plus » en position isolée.

Exemples :

J'en veux plus.

Cette voiture consomme deux fois plus.

Ce que j'aime le plus dans cette histoire, c'est la fin.

- [ply]

Cette prononciation correspond à l'expression du comparatif ou du superlatif par « plus » suivi d'un mot commençant par une consonne.

Exemples :

Il est plus grand que sa sœur

C'est le plus facile

- [plyz]

Cette prononciation correspond à l'expression du comparatif ou du superlatif par « plus » suivi d'un mot commençant par une voyelle. La liaison est alors obligatoire.

Exemple :

C'est la période la plus heureuse de sa vie